

rien d'autre à faire, Loto Canada est devenue une source d'emplois pour les libéraux en chômage.

Il aurait fallu supprimer Loto Canada il y a cinq ans lorsqu'elle a décidé de se retirer du domaine des loteries. Mais les libéraux ont la fâcheuse habitude de tout conserver, même ce qui a perdu toute utilité. Après tout, les Canadiens ont encore le gouvernement sur les bras, n'est-ce pas?

\* \* \*

[Français]

### L'ÉCONOMIE

#### LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DE SHERBROOKE ET MAGOG AU QUÉBEC

**M. le Président:** L'honorable député de Sherbrooke a la parole.

**M. Irénée Pelletier (Sherbrooke):** Monsieur le Président, en octobre 1981, le premier ministre annonçait un programme spécial en vue d'aider les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure, et consacrait 265 millions de dollars à la modernisation de ces secteurs et désignait quelque temps plus tard sept zones spéciales où l'Office canadien de renouveau industriel entendait concentrer ses efforts. De tous les programmes gouvernementaux, celui-ci a été de loin le plus efficace et le mieux adapté à la situation économique de la zone Magog-Sherbrooke. La plupart des organismes à caractère économique et les autorités des villes de Sherbrooke et de Magog ont exprimé récemment leur satisfaction devant le succès évident de ce programme.

Avec l'appui de mes collègues des Cantons de l'Est, nous demandons avec insistance au gouvernement canadien de se pencher dans les meilleurs délais sur la requête déposée par la ville de Sherbrooke et la ville de Magog, à l'effet de poursuivre pour au moins deux ans cet excellent programme qui a permis à notre région durant une période économique difficile de faire des progrès remarquables.

J'espère, monsieur le Président, que le Conseil des ministres répondra favorablement à cette requête afin de poursuivre la relance économique dans une région qui a été très affectée par le chômage au cours des dernières années.

\* \* \*

[Traduction]

### LE CENTRE NATIONAL DES ARTS

#### ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LES DOMMAGES QUI Y AURAIENT ÉTÉ CAUSÉS

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Le 17 octobre 1983, j'ai demandé au ministre des Travaux publics (M. LeBlanc) de lancer une enquête indépendante pour savoir qui est responsable des dommages au Centre national des arts, causés, semble-t-il, par des trottoirs perméables. On nous a dit à la Chambre que les trottoirs autour du Centre avaient été

### Article 21 du Règlement

abimés par l'équipement de déneigement, par le calcium et par la circulation accrue, ce qui a endommagé le joint d'expansion du toit du garage du CNA. Hier, cependant, j'ai appris que, dans une note de service à M. T. Heinmaa, haut fonctionnaire du ministère, le ministre a reconnu qu'il avait induit la Chambre en erreur, car des travaux de construction défectueux et bâclés sont à l'origine des problèmes structurels. Voici un extrait de la note de service:

Dans bien des cas, les épures initiales du CNA ne tiennent pas compte des conditions existantes... et, depuis sept ans, on discute de cette situation intolérable, mais sans prendre de mesures correctives.

De toute évidence, le ministre a induit la Chambre en erreur et je lui demande à nouveau de lancer immédiatement une enquête indépendante afin de savoir qui est responsable des normes inférieures de construction du CNA. De plus, on m'a dit qu'aucune soumission n'avait été demandée pour ce contrat de remise en état de \$300,000, mais qu'il avait tout simplement été adjugé à un entrepreneur. Je suis certain que la Chambre aimerait que le ministre donne des explications à ce sujet-là également.

\* \* \*

● (1410)

### LA MAGISTRATURE

#### LA SÉLECTION DES CANDIDATS

**M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, on remet très souvent en cause les modalités actuelles de nomination des juges au Canada. Dans une récente allocution, M. Robert McKercher, président de l'Association du Barreau canadien a proposé quelques moyens d'améliorer le mode actuel d'évaluation des candidats à la magistrature et je voudrais en signaler quelques-uns à la Chambre.

M. McKercher a proposé tout d'abord que des commissions des Barreaux provinciaux soient établies dans toute les provinces où elles n'existent pas encore en vue de revoir toutes les nominations aux postes ouverts dans les cours provinciales au Canada. En deuxième lieu, les procureurs généraux des provinces et le ministre fédéral de la Justice (M. MacGuigan) devraient prendre des dispositions pour donner un caractère officiel à cette procédure et garantir que, dans tous les cas, les meilleurs candidats sont choisis. En troisième lieu, on devrait songer à trouver des candidats en dehors du monde politique. Quatrièmement, il faudrait trouver un moyen de faire examiner les nominations à la Cour suprême du Canada.

Bien que je souscrive à l'intention dont s'inspiraient les remarques de M. McKercher, il me semble que le choix des juges soit trop important pour qu'on laisse ce soin uniquement aux avocats qui feraient preuve, à leur façon, de favoritisme. Voilà pourquoi j'estime que, en principe, il faut conserver un apport politique, plus limité il est vrai, pour représenter la voix du peuple.